

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA DROME

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE GRANE

Séance du 14 Septembre 2026

Nombre de membres du Conseil Municipal : 19

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19

Nombre de conseillers municipaux en séance : 18

Nombre de conseillers municipaux ayant donné procuration : 0

L'an deux mil vingt-six, les quatorze septembres, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du huit septembre deux mil vingt-six, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Mr Jean-Paul XATARD, Maire.

Présents : Christine MARION, Marc ESTRANGIN, Béatrice BRETON-GENTE, Cynthia BRIZARD, Erwin TAUBER, Jean LONGEOT, Robert ARNAUD, Gilles BELLEMIN-LAPONNAZ, Marie-Hélène LAFOND, Eric SAVARY, Laurence JOLY, Thierry GEAY, Didier MILLIER, Jean-Philippe BRUN, Sandra GAGLIARDI, Nadine AGNIEL.

Absent(s) excusé(s) : Emilie MARMOLLE

Secrétaire de séance : Marie-Hélène LAFOND

**DCM 260914-03 ENQUETE PUBLIQUE PROLONGATION ET EXTENSION
EXPLOITATION GRAVIERES DELMONICO DOREL À EURRE**

Monsieur le Maire informe les conseillers que la société DELMONICO DOREL CARRIERES, exploitant la gravière sur la commune de Eurre depuis 2016, souhaite pouvoir poursuivre l'exploitation du gisement pour 12 années supplémentaires, étendre le périmètre afin de rendre le projet économiquement viable et finaliser la remise en état prévue dans le cadre de l'autorisation actuelle (arrêté préfectoral modifié du 17/11/2016), en concertation avec les collectivités et la réserve naturelle des Ramières. La société souhaite ainsi répondre à la demande locale en matériaux et de permettre l'aménagement d'un espace de loisirs nature (parc pédagogique et de découverte) pour rendre cohérent le plan d'eau de promenade et de pêche, les deux plans d'eau à vocation ornithologique et la réserve naturelle des Ramières. Le projet de renouvellement et d'extension est présenté comme visant à apporter une plus-value écologique au site, en favorisant la biodiversité et les services écosystémiques, tout en tenant compte des enjeux écologiques et des contraintes réglementaires. Un arrêté préfectoral du 17/07/2026 prescrit l'ouverture d'une consultation publique par voie électronique ainsi que deux réunions publiques (*prochaine le 17 novembre en mairie de Eurre à 18h*). Les communes d'Allex, Chabrillan, Crest, Divajeu et Grâne, sont concernées par le rayon d'affichage de 3 km autour du projet et leurs conseils municipaux respectifs sont amenés à se prononcer sur le projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, et à l'unanimité :

- **ACTE** de sa bonne prise d'informations sur l'arrêté préfectoral du 17 juillet 2026 prescrivant l'ouverture d'une consultation publique pour le renouvellement et l'extension de l'activité de la gravière Delmonico-Dorel à Eurre.

- **N'ÉMET PAS** de remarque particulière sur ce dossier.

Le secrétaire de séance

Le Maire,

Jean-Paul XATARD

Acte rendu exécutoire par :

- Publication le 17/09/2026

- Transmission par télétransmission en Préfecture le 21/09/2026

n° 026-212601447-20260914-DCM260914-03-DE

